

# **COMPTE RENDU**

## **SEANCE DU JEUDI 25 FÉVRIER 2021**

Président de séance : Fabrice PICARD

Secrétaire de séance : Benjamin DIAB

Étaient présents : Fabrice PICARD, Richard IELSCH, Marie-France DUBREZ, Jean-Marie PAULIN, Benjamin DIAB, Marie-Anne MEUNIER, Frédéric LOCATELLI, Michel MENESTRIER, Anthony MARLIN

Étaient excusés : Marie-Laure GAZZOLI, Aurélien CHATELAIN

### **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020**

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu du Conseil municipal du 17 décembre 2020 est approuvé.

### **2. TRAVAUX :**

#### **Hangar rue de Besançon**

Une demande de DETR a été déposée. Des devis ont été demandé pour réaménager cet ancien hangar en atelier municipal, inexistant à ce jour. Le montant total des travaux (terrassment, caniveaux, électricité, toiture, menuiseries, isolation, agencement intérieur et sanitaires) s'élève à 50 979 € HT. Le montant prévisionnel de l'aide est de 15 294 € HT, soit un reste à charge pour la commune de 35 685 € HT.

#### **Vestiaires CPI**

Les femmes Sapeurs-pompiers n'ont, à ce jour, que 1,20 m2 de vestiaires pour 2 agents. 2 autres nouvelles recrues devraient arriver. Le Chef de Centre demande la création d'un vestiaire femmes pour répondre aux normes. Il s'agit de créer un local avec des sanitaires (douches et points d'eau), vestiaires ainsi que l'isolation. Le montant des travaux s'élève à 18 390 € HT. Une demande de DETR a été déposée pour un montant prévisionnel de 5 517 €. Les devis ont été présentés au SDIS25 pour une demande de prise en charge des travaux.

#### **Trottoirs rue de Salins**

Des demandes de devis pour des trottoirs partant du lotissement les Places jusqu'à la Place de la Fontaine ont été envoyées. Il s'agit de mettre en sécurité les piétons et enfants pour le trajet vers l'école. Le montant des travaux s'élève à 17 881 € HT. Une demande de DETR a été envoyée pour un montant prévisionnel de 5 364 €, soit un reste à charge pour la commune de 12 517 € HT. Une demande d'amendes de Police sera également envoyée.

### **Réfection de la voirie communale**

Des devis ont été demandé pour la réfection de la voie communale menant chez M. Maurice MASSON sur une longueur de 50m. Les travaux s'élèvent à 4 975 € HT.

Une réfection des chemins communaux de la voie communale n°4 à la Vie de Lemuy, du Creux du Scay et du Jura Vert est programmée pour un montant de 11 835 € HT, soit 14 202 € TTC.

### **Ralentisseur rue de Pontarlier**

Une réflexion est menée sur l'éventualité de créer une écluse à l'entrée du village plutôt que l'installation d'un ralentisseur.

Dans l'attente, des cailloux vont être posés sur la petite rue menant de la rue de Besançon vers la rue de Pontarlier, devant la copropriété au 1 rue de Besançon. Un arrêté municipal sera pris en ce sens afin d'éviter que des voitures prennent ce raccourci pour éviter le ralentisseur et sécuriser la circulation devant les habitations.

### **Emplacement photovoltaïque**

Le SYDED recherche des toitures pour installer des panneaux sur des bâtiments publics ou privés d'une surface minimum de 300 m<sup>2</sup>. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent s'inscrire en Mairie.

### **Résultat contrôle des poteaux incendie**

Tous les poteaux incendie sont opérationnels. Seul celui situé au 3 rue du Crêt est à faire contrôler. Les capots seront repeints en rouge.

### **Déneigement La Gare**

L'EARL Les Laizines passera sur le chemin le long de la voie ferrée uniquement en cas de fortes neiges. Il est également prévu de faire une tranchée pour récupérer l'eau de pluie qui arrive par le tunnel sous la voie SNCF.

Une réflexion est menée également pour le déneigement de la voie menant au lotissement le Champs du Crêt. Un contact sera pris avec le propriétaire de la ferme.

## **3. FINANCES :**

### **Subvention aux associations**

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier les subventions versées aux associations. Une subvention pour la classe de mer sera versée si le voyage peut avoir lieu en fonction des règles sanitaires.

### **Dépenses imprévues BP Communal 2020**

M. le Maire explique que pour payer la facture de l'entreprise SAULNIER pour de l'enrobé à chaud, il a été nécessaire de virer la somme de 10 000 € du compte 020 « Dépenses imprévues » vers le compte 615231 « Voiries » sur le budget communal 2020.

Cette écriture a fait l'objet d'un certificat de décision du Maire et doit être présenté au Conseil municipal lors de la séance suivante.

### **Baux agricoles**

Les baux agricoles pour les locations des terres communales ont été renouvelés pour une période de 9 ans. Un peu plus de 614 ha sont mis en locations, pour un montant total de fermage d'environ 62 000 € annuel.

### **Tarif salle des Fêtes**

Le prix de base du chauffage de la Salle des Fêtes a été évalué il y a 5 ans avec un prix du fuel élevé. Le tarif avait été fixé à 0.20 € du Kwh. Aujourd'hui, le prix du fuel a baissé et le prix du Kwh peut être ramené à 0.15 €.

## **4. URBANISME :**

### **Point sur les dossiers en cours**

3 permis de construire ont été déposés : pour un garage et 2 pour une extension des bâtiments agricoles.

5 déclarations préalables de travaux ont été déposées : 1 division en vue de construire, 1 pour des panneaux photovoltaïques, une création de piscine, un changement de fenêtres, et une demande d'ouverture en façade et de pose de clôture.

2 Permis de construire et 5 dossiers de demandes de travaux ont été acceptés.

### **Périmètre des Architectes des Bâtiments de France**

Avec l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le périmètre d'intervention des Architectes des Bâtiments de France va évoluer. L'ensemble du périmètre bâti du village sera inclus dans le périmètre.

### **Numérotation rue de Pontarlier**

Un nouvel immeuble est en cours de construction sur la rue de Pontarlier. L'ancienne maison de Mme Élise BOLE est numérotée au 14B rue de Pontarlier. Le numéro 14 rue de Pontarlier est disponible, il est convenu de l'attribuer à la maison de M. Daniel MENESTRIER et Mme Nathalie GLORIOD.

### **Demandes terrain communal**

M. André MARGOT souhaite faire un chemin d'accès à sa maison sur la parcelle ZB28 qui appartient à la commune. Le Conseil municipal propose de lui vendre cette parcelle de 60 m<sup>2</sup> à 10€ / m<sup>2</sup>.

M. GUERRIN, nouveau propriétaire de la maison de Mmes PERRINE et SOLARI, demande pour installer une clôture sur sa parcelle en intégrant une partie communale que les anciens

propriétaires entretenaient. Quelques élus se sont rendus sur place, la demande est refusée car cette parcelle peut servir de stockage pour la neige.

## 5. **BOIS** :

### **Achat de parcelles boisées sur Courvières**

Mme Monique DELACROIX nous propose 2 parcelles à la Raye sur la commune de Courvières d'une surface totale de 2.56 Ha pour la somme de 1 500 € / Ha. Un contact sera pris avec elle.

### **Vente de bois aux particuliers**

Une vente de bois aux particuliers est organisée le jeudi 04 mars à la Mairie de Boujailles. 10 lots sont proposés à la vente.

## 6. **QUESTIONS DIVERSES**

- **Comice 2021** : suite à la pandémie de la Covid-19 toujours active, il a été choisi de reporter l'organisation du Comice à 2022. Il semble difficile de prévoir des manifestations dans ces conditions.
- **90 ans** : une administrée soufflera ses 90 bougies le 09 avril prochain. Une délégation d'élus se rendra sur place.

Levée de la séance à 22h.

### **RAPPEL – Charte de bon citoyen** :



Nous vous demandons de :

- **Ne pas stationner sur les trottoirs** pour laisser le passage libre et ne pas gêner les piétons
  - **De procéder à l'élagage de vos haies** qui gêne la circulation sur les trottoirs
- Chaque résident (propriétaire ou locataire) engage sa responsabilité en cas d'accident !